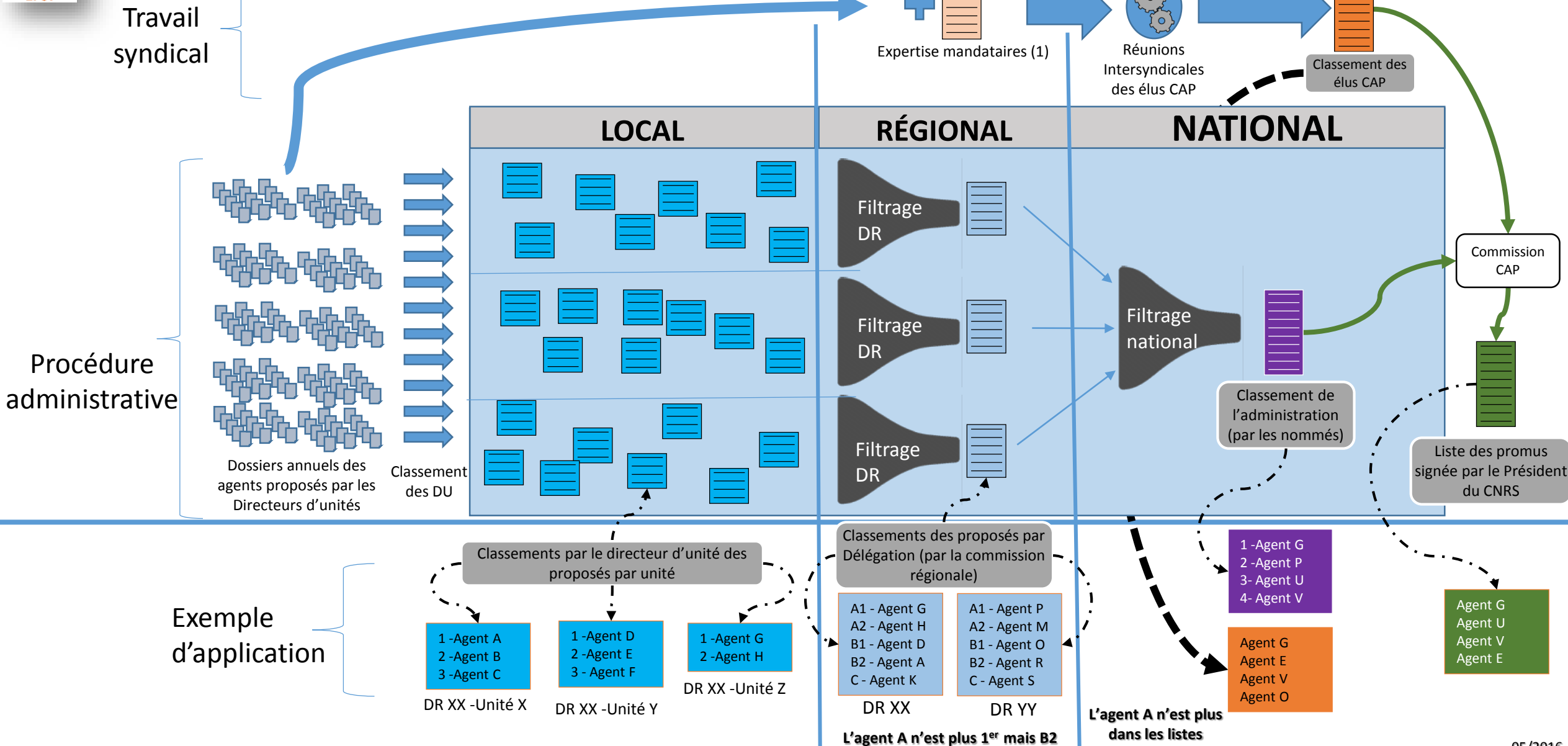


FONCTIONNEMENT DE L'AVANCEMENT AU CHOIX AU CNRS 2/3

PROCÉDURE DE SÉLECTION



(1) Mandataire : Adhérent d'un syndicat, mandaté pour transmettre aux élus CAP une pré-analyse des dossiers (Apporte une expertise et permet une répartition de la charge de travail d'analyse).